



RAPPORT ANNUEL

Service public de prévention
et de gestion des déchets
ménagers et assimilés.

2020

SOMMAIRE

PARTIE I - LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE LA GESTION DES DÉCHETS

1.1 Le territoire desservi

1.2 Spécificités du territoire

1.3 Historique de la compétence « Gestion des déchets » exercée par l'EPCI

2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

2.1 La pré-collecte

2.2 La collecte des déchets

2.3 Liste et mode d'exploitation des installations de traitement des déchets

3. TONNAGES DES FLUX COLLECTÉS

3.1 Tonnages collectés en 2019 et 2020 (tonnes)

3.2 Tonnages collectés en 2019 et 2020 (kg/hab/an)

3.3 Evolution des tonnages collectés depuis 2010

4. TAUX DE COLLECTE EN VUE D'UNE VALORISATION

5. PERFORMANCES DE TRI DES EMBALLAGES ET JOURNAUX-MAGAZINES

6. LES DÉCHÈTERIES

7. LA PRÉVENTION ET LA COMMUNICATION

8. LE SERVICE AUX USAGERS

PARTIE II - LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

1. LES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

2. LE COÛT AIDÉ DES DIFFÉRENTS FLUX

3. LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC



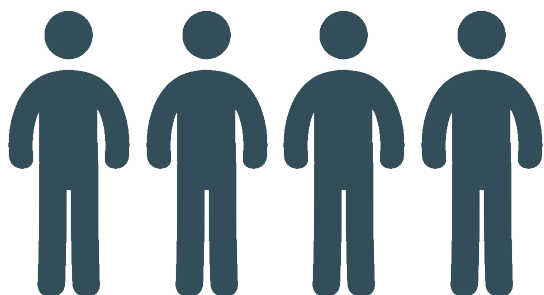
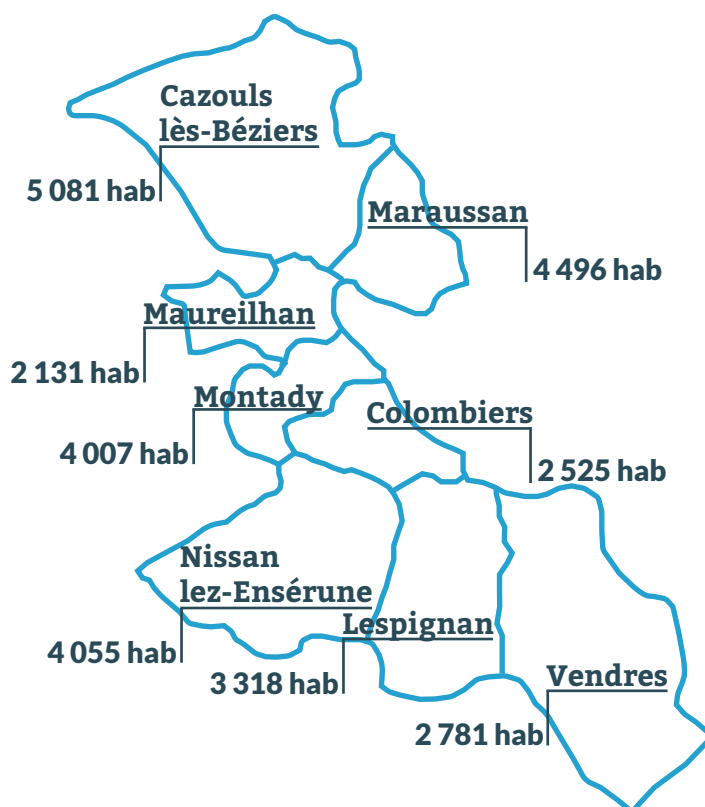
PARTIE 1

LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. PRÉSENTATION DE L'EPCI EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

1.1 Le territoire desservi

La Communauté de Communes La Domitienne est un établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe 8 communes. Elle exerce la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » pour l'ensemble de ses communes membres.



28 383 Habitants

Population desservie par le service public de collecte et de traitement, soit une augmentation de **1.67%** par rapport à 2019.

1.2 Spécificités du territoire

La population sur le territoire de la collectivité augmente chaque année, avec une hausse de sa population totale de **17,86%** depuis 2010. Ce territoire, en forte expansion, est également soumis aux variations saisonnières avec une très forte hausse de population pendant la saison touristique, d'avril à octobre. Sur l'ensemble des communes, la majorité des résidences principales sont de type maison avec très peu d'habitat de type vertical (appartements). La commune de Vendres, située sur le littoral, possède davantage de résidences secondaires que de résidences principales. La présence de nombreux campings qui ouvrent aux beaux jours démontre une saisonnalité très marquée dans la réalisation du service public.

RÉSIDENCES de la collectivité



Communes	Nombre de résidences principales	Nombre de résidences secondaires	Logements vacants	Total	Maisons	Appartements
CAZOULS LES BEZIERS	2 117	246	176	2 539	2 176	357
COLOMBIERS	1 190	196	55	1 441	1 144	268
LESPIGNAN	1 487	184	223	1 894	1 607	217
MARAUSSAN	1 858	85	207	2 150	1 885	279
MAUREILHAN	935	42	109	1 086	1 002	84
MONTADY	1 628	54	111	1 793	1 692	98
NISSAN LEZ ENSERUNE	1 796	168	188	2 152	1 829	269
VENDRES	1 132	1 269	19	2 420	2 305	99
CC LA DOMITIENNE	12 143	2 244	1 088	15 475	13640	1671



10,8%

Appartements sur le territoire de La Domitienne.

1.3 Historique de la compétence « Gestion des déchets » exercée par l'EPCI

► La compétence « gestion des déchets » a connu plusieurs étapes depuis ses débuts :

JANVIER 2006

Prise de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » par la Communauté de communes.

La collecte des ordures ménagères est assurée en régie pour l'ensemble des communes.

La collecte sélective en caissette est également reprise en interne, excepté pour Vendres. Enfin, reprise en interne également des deux déchèteries du territoire, Cazouls-lès-Béziers et Nissan-lez-Ensérune.

La partie « traitement des déchets » est transférée, au SITOM du Littoral (syndicat de communes uniquement, les élus de Vendres y représentent leur commune) pour la commune de Vendres, et au SMOH (Syndicat mixte Ouest Hérault) pour les 7 autres communes.

JANVIER 2009

La collecte sélective évolue avec l'abandon des caissettes.

La collecte du verre se fait au moyen de points d'apport volontaire (PAV) et non plus en porte-à-porte.

Les usagers sont dotés, hors centre-ville, de conteneurs jaune (pour les emballages) et bleu (pour les papiers) sur l'ensemble des communes.

Pour les centres de village, la collecte sélective se fait via des points d'apports volontaires, eux aussi collectés en régie.

Transfert de la partie « traitement » de la compétence à la Domitienne (arrêt de l'activité du SMOH qui devient le SMDOB, syndicat d'études sur les déchets auquel adhère la communauté de communes). La partie traitement reste au SITOM du Littoral pour la commune de Vendres.

JANVIER 2011

Le SITOM du Littoral devient un Syndicat Mixte regroupant la Communauté de Communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée pour le compte des communes concernées.

DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Le SITOM du Littoral disparaît. La Communauté de Communes La Domitienne et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée assurent la gestion du site.

DEPUIS JANVIER 2013

Le SITOM du Littoral n'assure plus que le traitement des ordures ménagères de la commune de Vendres ainsi que le traitement de la déchèterie présente sur son site. La Domitienne récupère le traitement des PAV sur Vendres.

2. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS



2.1 La pré-collecte

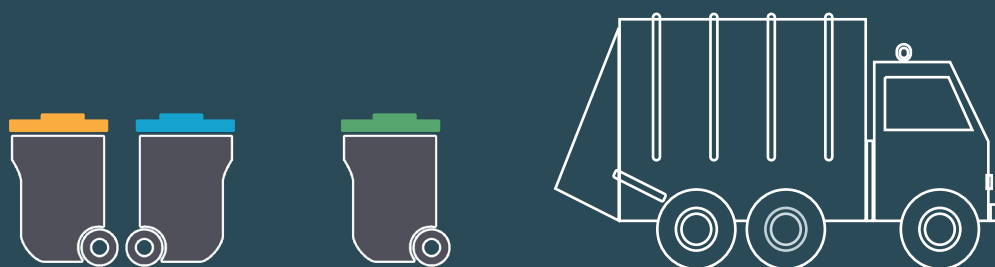
► On peut distinguer la collecte de la pré-collecte. La pré-collecte consiste au tri effectué par l'utilisateur à son domicile. Ainsi, La Domitienne a choisi d'accorder un rôle clef à ses habitants en leur demandant de pré-trier leurs déchets recyclables en mettant à leur disposition un bac/PAV bleu et un bac/PAV jaune. Ainsi le contenu du bac /pav bleu fait l'objet d'un tri simplifié, moins coûteux, ce qui permet de réduire les coûts de traitement.

2.2 La collecte des déchets

► On peut distinguer deux types de collectes :

- la collecte en **porte-à-porte** : un véhicule passe devant la résidence de chaque habitant pour collecter leurs déchets.
- la collecte en **apport volontaire** : l'utilisateur apporte ses déchets dans un lieu spécifique,
 - soit dans une des deux déchèteries du territoire,
 - soit dans un point d'apport volontaire (PAV), un contenant dédié à un flux de déchets en particulier.

COLLECTES EN PORTE À PORTE :



Flux de déchets collectés en porte à porte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	Nombre	% Population desservie
Ordures ménagères	Régie	C1 à C4	Bac couvercle vert	11 136	100%
Journaux-magazines	Régie	C1	Bac couvercle bleu	10 350	80%
Autres emballages	Régie	C1	Bac couvercle jaune	10 126	80%
Déchets non ménagers	Régie	C1 à C7	Bac couvercle vert macaron redevance spéciale	-	-
Emballages non ménagers	Régie	C1 à C3	Bac couvercle bleu et jaune macaron redevance spéciale	-	-
Cartons des professionnels	Régie	C1	En tas sur voie publique ou en bac couvercle jaune	-	-

Cx = x collectes par semaine

COLLECTES EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE :

Flux de déchets collectés en apport volontaire	Mode d'exploitation	Contenant	Nombre	Densité
Verre	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	130	1 pour 190 habitants
Journaux-magazines	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	51	Pour les habitants des centres villes non équipés en bacs jaunes et bleus
Autres emballages	Régie	Colonnes ou conteneurs enterrés	63	
Ordures ménagères résiduelles	Régie	Conteneurs enterrés	13	Sur les communes de Lespignan et Vendres
Verre	Régie	Colonnes	40	Campings

L'ensemble des ordures ménagères est collecté en bac de capacité allant de 120 à 770 litres. Les centres de village équipés de conteneurs collectifs sont collectés 3 fois par semaine. Les journaux-magazines et les emballages sont collectés en bacs hors des hyper-centres et en colonnes dans les centres de villages. La Domitienne assure également pour les administrations et les professionnels qui le souhaitent,

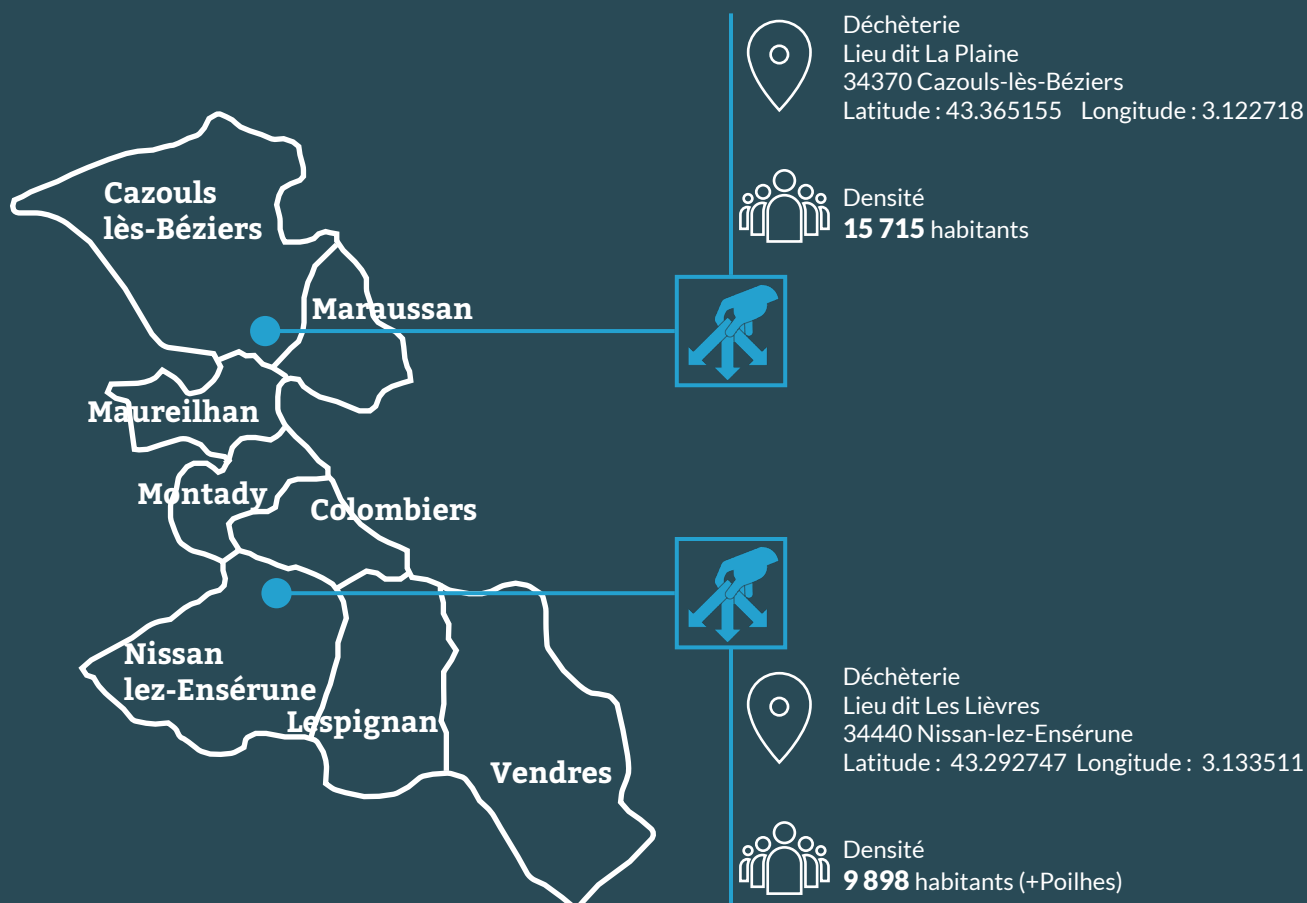
dans le cadre de la redevance spéciale, la collecte des déchets assimilables à des déchets ménagers c'est-à-dire des ordures ménagères résiduelles et des emballages/journaux-magazines. Ce service est assuré en 2020 pour 62 clients environ. Les cartons des artisans et commerçants des centres de village sont collectés gratuitement, une fois par semaine, lors du passage des équipes de collecte sélective.





COLLECTES EN DÉCHÈTERIE :

► Les habitants du territoire disposent de deux déchèteries, situées à Cazouls-lès-Béziers et Nissan-lez-Ensérune. Seuls les particuliers du territoire, disposant de la carte d'accès, peuvent y accéder. Les professionnels du territoire sont acceptés uniquement pour leurs apports de carton, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ainsi que les métaux.



La déchèterie de Nissan-lez-Ensérune accueille également les habitants d'une commune limitrophe, Poilhes, par le biais d'une convention avec la Communauté de Communes Sud Hérault à laquelle la commune est rattachée. Quant aux habitants de Vendres, qui disposent sur leur commune d'une déchèterie. Les déchèteries sont ouvertes 6 jours par semaine, du mardi au dimanche inclus (ouverture le matin uniquement le jeudi et le dimanche). La partie « haut de quai » (gardiennage) est assurée en régie ainsi qu'une partie des transports vers le site de traitement.

2.3 Liste et mode d'exploitations des installations de traitement des déchets

Flux de déchets	Installations où sont traités les déchets	Maitrise d'ouvrage	Exploitant	Nature de la valorisation
OMR	Unité de compostage des OMR -UVOM de Béziers	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	organique
OMR	Installation de stockage des déchets non dangereux -Saint Jean de Libron	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	régie	enfouissement
OMR	Installation de stockage des déchets non dangereux - Vendres	Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	VEOLIA	enfouissement
Déchèterie (Déchets dangereux)	Installation de traitement des déchets dangereux - Villeneuve les Béziers	TRIADIS	TRIADIS	recyclage
Déchèterie (bois B et encombrants)	Cimenterie	VALORIDEC	CIMENTERIE LAFARGE	énergétique
Déchèterie (bois A)	Centre de tri et de traitement des déchets - Lespignan	VALORIDEC	VALORIDEC	énergétique
Déchèterie (encombrants)	Installation de stockage des déchets non dangereux VALORSYS - Montblanc	COVED	COVED	enfouissement
Collecte sélective (PAP/ PAV) + Déchèterie	Centre de tri Delta recyclage Lansargues	DELTA RECYCLAGE	DELTA RECYCLAGE	recyclage
PAV Verre	Centre de tri du verre	IPAQ	IPAQ	recyclage
Déchèterie (Déchets verts)	Plateforme de compostage Montels	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	organique
Déchèterie (Gravats)	Unité de traitement des gravats	SMN NICOLLIN	SABLIERES DU LITTORAL	recyclage
Déchèterie (DEEE)	Eco-organisme : Eco-systèmes			recyclage
Déchèterie (Textiles)	Le Relais			recyclage
Déchèterie (Ferrailles)	Installation de traitement Béziers	Purfer Derichebourg	Purfer Derichebourg	recyclage
Déchèterie (Eco-Mobilier)	Eco-organisme : Eco-Mobilier			recyclage
Déchèterie (platre)	installation de traitement Lespignan	RECYGYPSE	RECYGYPSE	Recyclage

Pour précision, les ordures ménagères collectées sur la commune de Vendres sont transportées pour transfert sur le site de l'ancien SITOM du Littoral.



3. TONNAGES DES FLUX COLLECTÉS

3.1 Tonnages collectés en 2019 et 2020 (tonnes)

Flux de déchets	Modalités de collecte	2020				2019	
		Tonnages collectés	Tonnages entrants	% flux/total	% 2019/2020	Tonnages collectés	Tonnages entrants
Ordures ménagères résiduelles	PAP	7 897	7 897	43,1	0,0	7 900	7 900
Verre	PAV	1 047	1 047		2,3	1 023	1 023
Journaux-Magazines	PAP	407	323	13,4	-17,9	480	383
	PAV		84				97
Emballages	PAP	1 006	891	5,7		949	818
	PAV		115				131
Déchets verts	Déchèteries	7 945	2 073	11	2,8	7 720	1 997
Encombrants			1 428	8			1 484
Gravats			2 036	11			1 983
Bois			895	5			846
DEA			509	3			504
Ferrailles			315	2			266
Cartons			242	1			249
DEEE			96	1			61
DMS			284	2			275
Textiles			67	0			55
TOTAL		18 302	18 302	100	1,26	18 072	18 072



Le tonnage global de déchets collectés (tout flux confondu) est de 18 302 tonnes, soit une **hausse** de 290 tonnes par rapport à 2019.



Les ordures ménagères résiduelles représentent **43% des apports** (stabilité des tonnages depuis 2018), tout comme les déchets collectés en déchèteries (43%). La collecte sélective **reste stable** à hauteur de 14% du flux global collecté.



On notera la **forte baisse** des tonnages de journaux magazines (- 73 tonnes par rapport à 2019) liée aux **périodes de confinement** (publicité boîtes aux lettres) et au développement de la **dématérialisation**.

Les tonnages d'emballages collectés ont eux **évolué positivement** (+ 57 tonnes par rapport à 2019).



Les déchèteries sont désormais les sites principaux de captage de nos déchets devant les collectes en porte à porte ou en points d'apports volontaires.

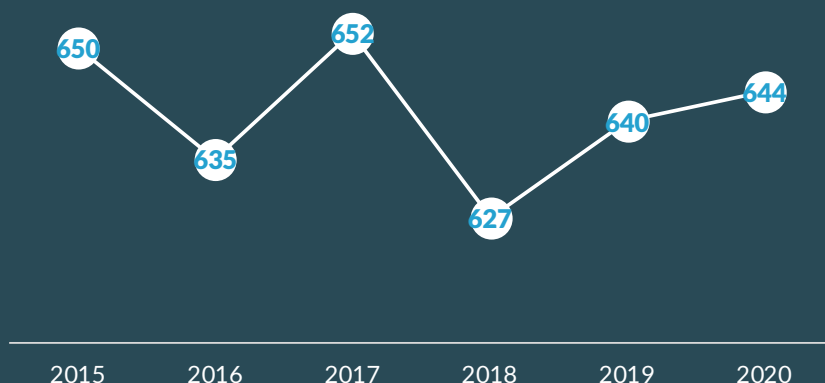
Les **déchets verts** y sont le flux le plus important (2073 tonnes), suivi des **gravats** (2036 tonnes). D'une manière générale, les tonnages de déchets sont en hausse, sauf pour les cartons (stable).



3.2 Tonnages collectés en 2019 et 2020 (kg/hab/an)

Flux de déchets	Modalités de collecte	2020	2019
		Tonnages entrants	Tonnages entrants
Ordures ménagères résiduelles	PAP	278	283
Verre	PAV	37	37
Journaux-Magazines	PAP	14	17
	PAV		
Emballages	PAP	36	30
	PAV		
Gravats	Déchèteries	72	69
Déchets verts		73	72
Encombrants		51	53
Autres déchets de déchèterie		83	79
TOTAL		644	640

PRODUCTION MOYENNE ANNUELLE EN KG/AN/HAB

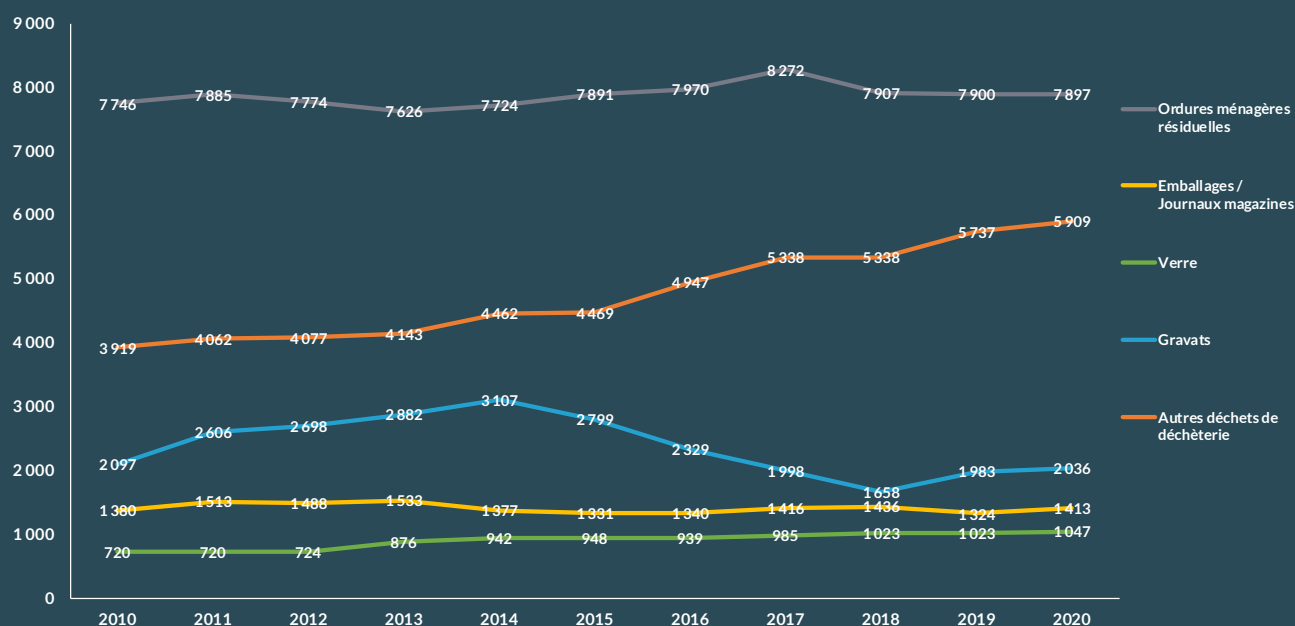


OBJECTIF 2020

Pour rappel l'objectif 2020 du programme local de prévention des déchets était d'atteindre **560 kg/an/habitant** (-10% de production par rapport à 2010).

Depuis 5 ans la production annuelle de déchets par Domtienne fluctue entre **626 et 652 kg/hab/an**. Si le flux ordures ménagères est à la baisse (278 kg/an/hab), les apports en déchèteries ne cessent de croître (279 kg/an/hab). La production de produits de collecte sélective évolue positivement au global (87 kg/an/hab) avec une baisse des journaux magazines et une augmentation des emballages (pas de progression de tri du verre). Les apports de déchets verts (+1kk/an/hab) et de gravats progressent (+3kg/an/hab).

3.3 Evolution des tonnages collectés depuis 2010



+ 15,39%



Entre 2010 et 2020, le flux global de déchets collectés sur le territoire est passé de 15 860 tonnes à 18 302 tonnes, soit une **augmentation** de 15,39% en 10 ans.

Le tonnage d'ordures ménagères se **stabilise** depuis désormais 3 ans autour de 7 900 tonnes.

Les tonnages de produits de collecte sélective (verre, journaux magazines et emballages) **progressent légèrement**.

Les flux de déchets collectés en déchèteries **progressent fortement** (+ 22,8% en 2 ans pour les gravats; +10,7% pour la globalité des autres déchets).

4. TAUX DE COLLECTE EN VUE D'UNE VALORISATION



48,62% **8 899 t.**

Enfouissement.



36,83% **6 741 t.**

Valorisation matière
par recyclage.



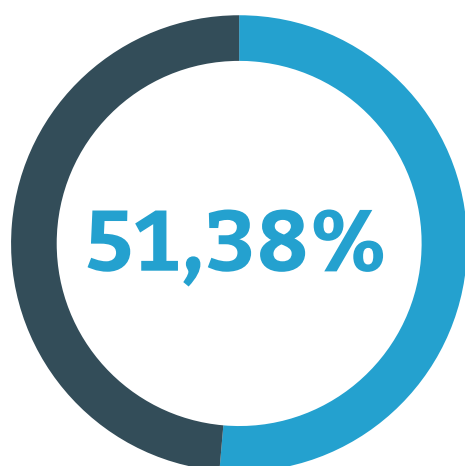
11,33% **2 073 t.**

Valorisation organique
par compostage.



3,22% **589 t.**

Valorisation énergétique
par incinération.



TAUX DE COLLECTE EN VUE D'UNE VALORISATION

La part d'enfouissement a fortement augmenté au détriment de la part de valorisation organique du fait des dysfonctionnements toute l'année 2020 des sites de l'agglomération de Béziers (VALORBI et centre d'enfouissement de Saint Jean de Libron).

5. PERFORMANCES DE TRI DES EMBALLAGES ET JOURNAUX-MAGAZINES



2020

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Filière	Tonnages collectés	Tonnages en sortie de centre de tri	Kg/hab
Aluminium	Regeal Affimet	1 006	1	21,38
Acier	Arcelor Mittal		33,80	
EMR	Smurfit Kappa		272,88	
ELA	Revipac		21,90	
Bouteilles et flacons plastiques	Valorplast		112,88	
Refus	-		151,50	
Journaux-magazines	(Delta Recyclage)	407	0,00	0
Verre	O-I Manufacturing	1 047	1 047,00	36,87
TOTAL		2 460	1 640,96	58,25

2019

Tonnages de déchets collectés par l'EPCI	Filière	Tonnages collectés	Tonnages en sortie de centre de tri	Kg/hab
Aluminium	Regeal Affimet	841	1,90	25,84
Acier	Arcelor Mittal		43,80	
EMR	Smurfit Kappa		477,74	
ELA	Revipac		5	
Bouteilles et flacons plastiques	Valorplast		78,72	
Refus	-		126,65	
Journaux-magazines	(Delta Recyclage)	483	438,57	15,45
Verre	O-I Manufacturing	1023	1 022,88	36,02
TOTAL		2 347	2 195,26	77,31

-19,06 KG/HAB

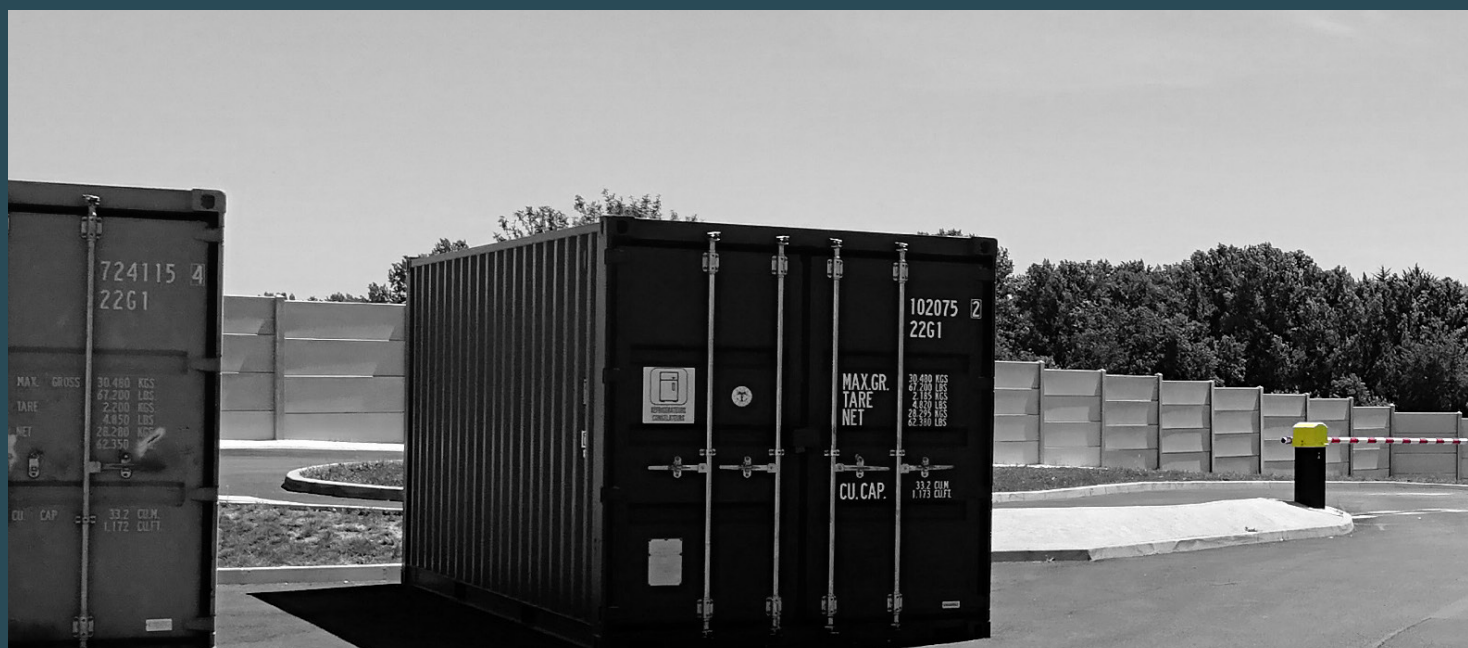
Les tonnages effectivement triés et valorisés sont en baisse.

Ils traduisent les effets cumulés de :

- l'**incendie du centre de tri** de Lansargues en août 2019 pour lesquels nous sommes en attente d'une dédommagement assurantiel,
- la **crise COVID 2020** qui a affecté le fonctionnement des centres de tri sur plusieurs mois
- et enfin un **litige** sur le flux de journaux-magazines réglé début 2021 avec notre prestataire de tri (PAPREC).

6. LES DÉCHÈTERIES

Flux de déchets	Modalités de collecte	2020				2019	
		Tonnages collectés	Tonnages entrants	% flux/total	% 2019/2020	Tonnages collectés	Tonnages entrants
Déchets verts	Déchèteries	7 945	2 073	26	3,8	7 720	1 997
Encombrants			1 428	18	-3,8		1 484
Gravats			2 036	26	2,7		1 983
Bois A			229	3	-0,9		231
Bois B			666	8	8,3		615
DEA			509	6	1,0		504
Ferrailles			315	4	18,4		266
Cartons			242	3	-2,8		249
Plâtre			96	1	57,4		61
DEEE			284	4	3,3		275
DMS			67	1	21,8		55
TOTAL		7 945	7 945	100	2,9	7 720	7 720



1^{er}

Les déchets verts représentent **le principal flux** collecté, suivi des gravats et des encombrants.



Les gravats connaissent depuis deux ans une **forte progression**.



Les tonnages de certains flux **générateurs de revenus** (DEA, D3E, DMS notamment) progressent. les apports en bois, plâtre et DDS **augmentent**.

+ 82 000 ENTRÉES

La rénovation des deux déchèteries a permis de développer de **nouvelles filières** (plâtre, bois A et B), qui sont désormais bien reconnues par l'ensemble des usagers. La fréquentation des deux sites, désormais mesurable, grâce au contrôle d'accès mis en place, a été sur l'année 2020 de **46 373** entrées sur Cazouls-lès-Béziers et de **35 886** entrées sur Nissan-lez-Ensérune.



7. LA PRÉVENTION ET LA COMMUNICATION

Pourquoi la prévention ?

Depuis la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) parue en 2015, l'objectif est de rompre le lien de cause à effet entre croissance économique et impacts sur l'environnement par la production de déchets. Cette même loi a fixé de nouveaux objectifs en matière de réduction de la production de déchets, en particulier la baisse de **10%** de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2010 et 2020.



PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT ET PAR AN

Année	Production 2010	Production 2020	Objectif 2020
Population	24 092 habitants	28 394 habitants	-
Ordures ménagères résiduelles	304	278	274
EMR – JRM	54	50	49
Verre	28	37	25
Déchèterie	241	279	217
TOTAL	622	644	560

OBJECTIF 2020

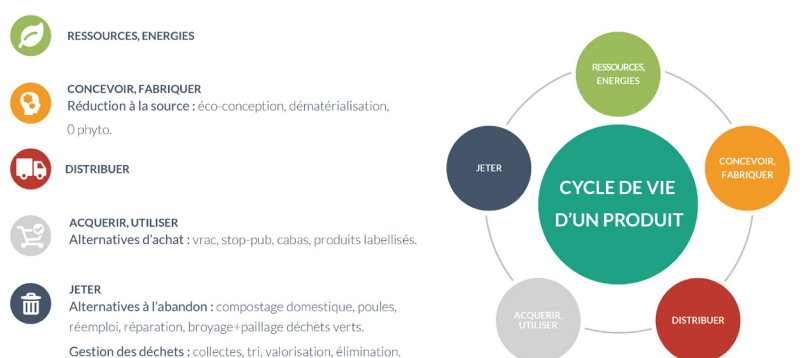
- 10%
Par rapport à 2010



560 Kg/an/hab

Qu'est-ce que la prévention ?

A quel(s) niveau(x) se situe la prévention ?

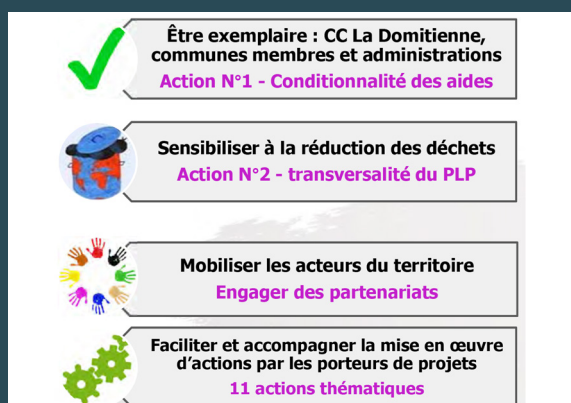


La prévention des déchets consiste à développer en amont de la collecte des déchets des actions visant à éviter, réduire voir retarder l'apparition d'un **déchet**, limiter leur nocivité, améliorer leur traitement. Une politique efficace doit prendre en compte chaque phase du cycle des produits : depuis la conception, en passant par la production et la vente jusqu'à la consommation.

Le Programme Local de Prévention des Déchets

Le PLPD est un document **obligatoire** qui définit des objectifs de réduction des déchets (**-10% de déchets / habitant entre 2010 et 2020**) et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Pour chaque Domitien, il s'agit concrètement de réduire de **62 kg** sa production annuelle grâce à des pratiques telles que le compostage, le ré-emploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les achats en vrac, l'achat d'occasion, ...

La Domitienne a prévu 4 niveaux d'intervention pour atteindre cet **objectif ambitieux** :



Les actions phares de l'année 2020



Lutter

Contre le gaspillage alimentaire.



Développer

Les pratiques de compostage.



Promouvoir

Le réemploi, la réparation.



Rendre

Les événements éco-responsables.



► Parmi les opérations de réduction des déchets menées par La Domitienne, voici celles qui se poursuivent :



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage domestique peut toucher **25 %** des foyers, avec près de 80 kg de déchets de jardin et de cuisine, par foyer, qui ne sont plus déposés dans la poubelle, soit **20Kg/hab./an** de déchets en moins. Lancée depuis septembre 2009, l'opération « compostage individuel » a permis aux habitants du territoire de la Communauté de Communes La Domitienne qui en font la demande d'être équipés en composteur : **1 607 foyers** ont été équipés depuis le début de l'opération.



L'OPÉRATION "STOP PUB"

En apposant l'autocollant « STOP PUB » sur votre boîte aux lettres, vous évitez la consommation de 40Kg de papier.
100 Stop Pub = 4 tonnes de papier évitées. Document disponible à l'Hôtel de Communauté ainsi qu'en mairie.

Manifestation durable



La Domitienne propose aux associations du territoire ses **gobelets réutilisables** pour leurs manifestations. Ces gobelets permettent de conserver les lieux de la manifestation propres, d'éviter le gaspillage et de consommer de manière durable.

La preuve que cela fonctionne ? Toutes les associations qui ont utilisé les gobelets de La Domitienne ont fini par faire leurs propres gobelets, à leur effigie. En plus d'un **contenant durable**, ce gobelet devient support de communication.

Les sensibilisations scolaires et grand public

Le contexte sanitaire sur l'année 2020 n'a pas permis de réaliser l'ensemble des manifestations grand public programmées ainsi que les animations scolaires auprès des écoles maternelles, primaires et collèges du territoire.

0

Usager sensibilisé
lors des
manifestations
grand public

0

Enfant sensibilisé
sur les sites des
déchèteries

56

Animations
scolaires

702

Enfants sensibilisés
sur le thème
de la prévention

754

Enfants
sensibilisés sur le
thème du tri des
déchets

8. LE SERVICE AUX USAGERS

TABLEAU DE BORD DES REQUETES

► La Domitienne a fait le choix de la **qualité** de son **service** en apportant un suivi poussé des différentes réclamations reçues.

► Ainsi, en 2020, La Domitienne a reçu **1 410 appels** dont **141 seulement** concernaient des **oublis de collecte**.

► Le suivi minutieux de ces oublis permet d'apporter les changements nécessaires sur les tournées afin que ceux-ci ne se **reproduisent pas**.



RÉPARTITION DES REQUETES



-24% par rapport à 2019



OUBLIS DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES



-1% par rapport à 2019



OUBLIS DE COLLECTE SÉLECTIVE

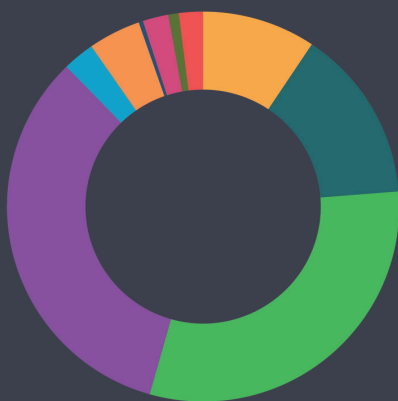


Actions immédiates
54 %

Actions entre 1 et 3 jours
20 %

Actions au delà de 3 jours
26 %

% DES ACTIONS IMMÉDIATES



SERVICE CONCERNÉ

Gestion des bacs
432

Autres
28

Collecte
30

Eco animateurs
37

Ordures ménagères
203

Pôle ressources
0

Balayage
5

Déchèteries
470

Collecte sélective
132

Encombrants
12

Redevance
61

PEDD 2020

1410
appels au
total

Renseignements

757

Fiscalités
déchets

0

Autres

139

Oublis de
collecte

141

Dotation
de bac

158

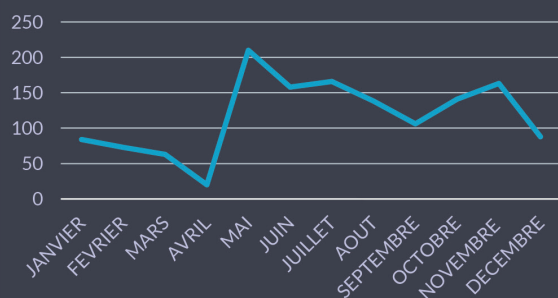
Bac
cassé

206

Bac
volé

9

TYPES D'APPELS



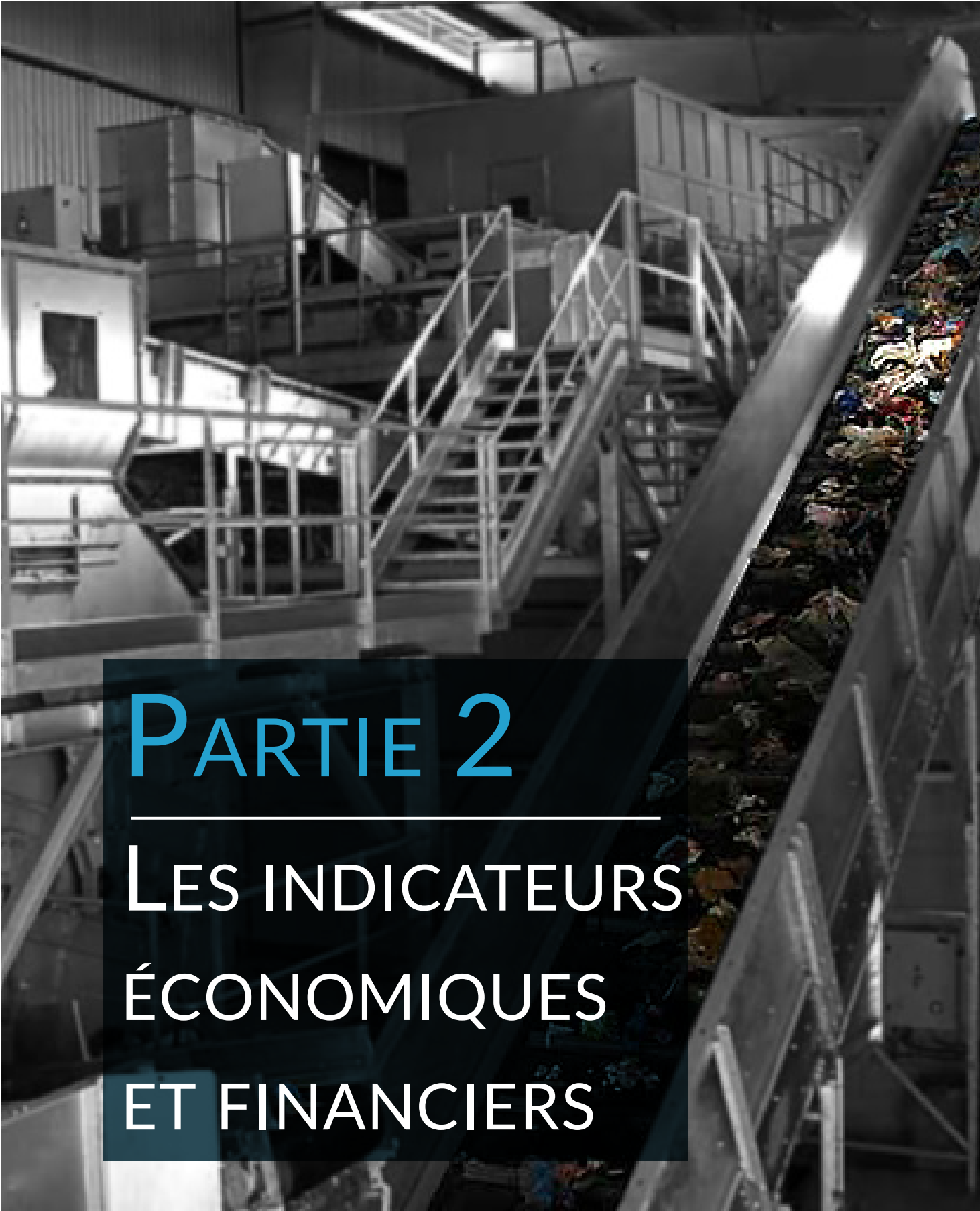
APPELS DURANT L'ANNÉE



05:11:55

Jours : Heures : Minutes

TEMPS PASSÉ
AU TÉLÉPHONE



PARTIE 2

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

1. LES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

► L'ensemble de ces prestations sont inscrites budgétairement dans les charges à caractère général.

Société	Nature prestation	Type de contrat	Montant annuel TTC
CHARVET	Fourniture de carburant	Marché	158 485,84 €
BEZIERS POIDS LOURDS	Pièces et réparation poids lourds	Bon de commande	86 165,26 €
BRESSON PNEUMATIQUES	Fournitures et réparation de pneumatiques	Bon de commande	39 685 €
FAUN	Pièces et réparation des bennes	Bon de commande	77 284,47 €
AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANNEE	Traitement des OMR	convention	718 030,27 €
AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANNEE	Gestion déchèterie / quai transfert / casiers ex SITOM	convention	299 320,73 €
DELTA RECYCLAGE/PAPREC	Traitement des produits de collecte sélective	Marché	272 803,89 €
SMN NICOLLIN	Transport et traitement des gravats	Marché	30 842 €
ALLIANCE ENVIRONNEMENT	Transport et traitement des déchets verts	Marché	121 327,08 €
VALORIDEC	Transport et traitement des encombrants	Marché	172 190,53 €
VALORIDEC	Transport et traitement du bois	Marché	
VALORIDEC	Transfert et transport des produits de collecte sélective	Marché	
COVED	Transport et traitement des encombrants	Marché	177 543,32 €
TRIADIS	Transport et traitement des déchets dangereux des ménages	Marché	46 126,2 €

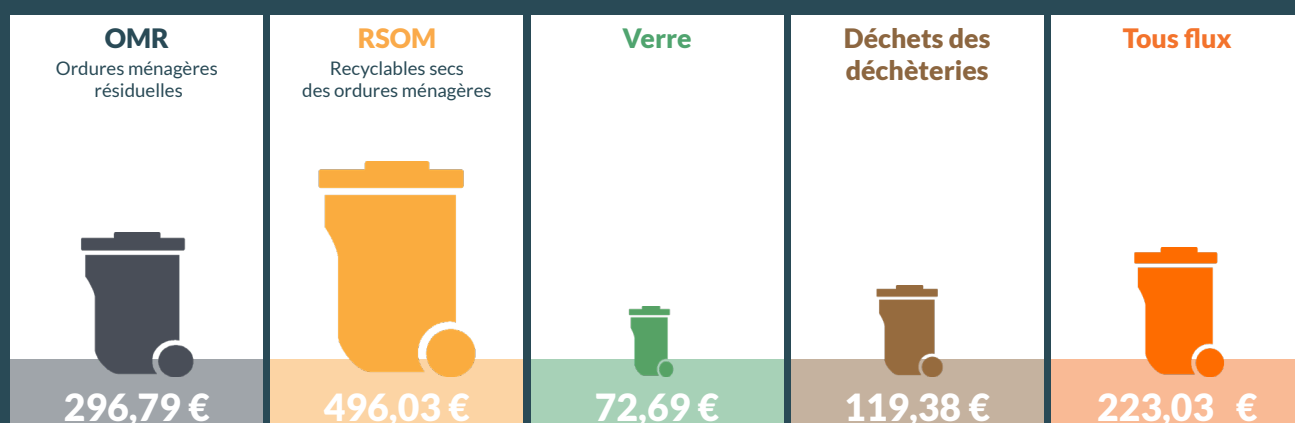
2. LE COÛT AIDÉ DES DIFFÉRENTS FLUX

► La Domitienne a fait le choix d'utiliser la matrice « **Compta coût** » de l'ADEME afin de pouvoir analyser de façon détaillée ses budgets de fonctionnement et d'investissement vis-à-vis des différents flux de déchets. Cette méthode permet ainsi de comparer ces chiffres vis-à-vis d'autres collectivités en France : en fonction des résultats, des pistes d'amélioration peuvent ainsi être étudiées.

COÛT AIDÉ EN € HT/HABITANT



COÛT AIDÉ EN € HT/TONNE



3. LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC

L'accroissement des coûts de traitement des déchets a conduit La Domitienne à augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui passe de 16,4% en 2020 à **18,4 % en 2021**. Cette hausse, qui va se poursuivre dans les années à venir, touche toutes les intercommunalités françaises. Elle est nécessaire.

Pourquoi ces changements ?

1 Augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) : effets sur les ordures ménagères et les encombrants

Les coûts de traitement de nos déchets ne cessent d'augmenter et la fiscalité en rapport aussi. La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) créée par l'état, qui est due dès lors qu'une tonne de déchets est enfouie, augmente de manière exponentielle. En 2025 on sera à 65€ de TGAP par tonne enfouie.

De plus, depuis 2018, les incidents sur l'usine VALORBI gérée par l'Agglomération Béziers Méditerranée où sont traitées nos ordures ménagères, nous ont obligés à externaliser la gestion de nos déchets sur d'autres sites et cela à un coût largement supérieur : on passe de 67€ HT la tonne en 2018, à 105€ HT la tonne aujourd'hui.

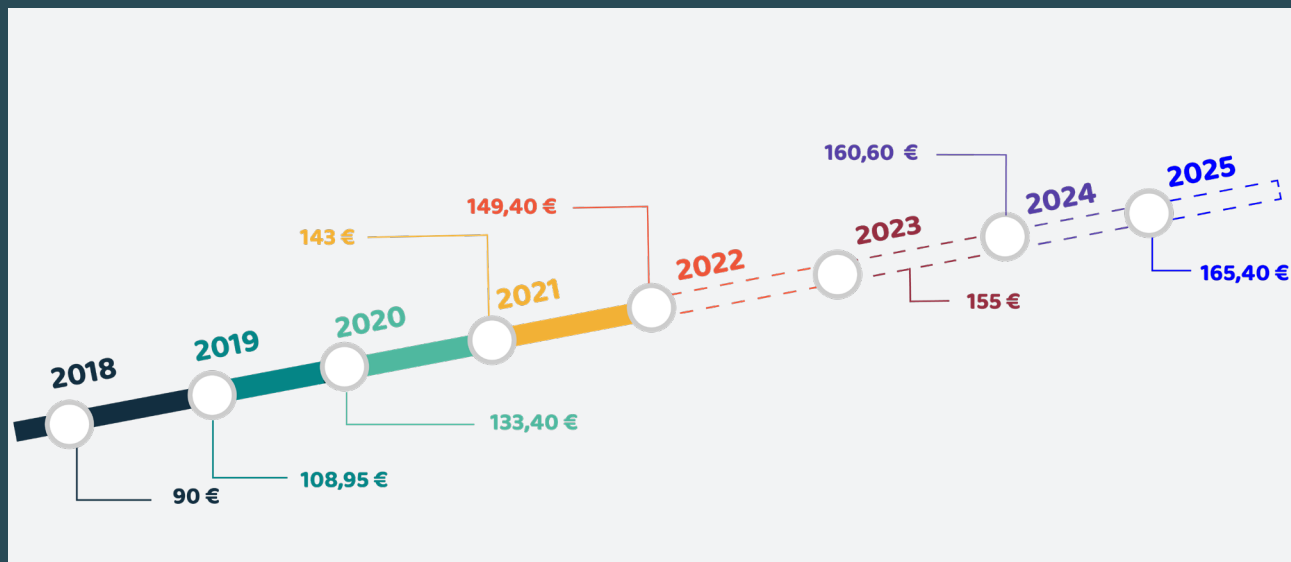
➤ La TGAP s'applique également sur les encombrants collectés en déchèteries (1430 tonnes /an) dont 90% sont enfouis.

ÉVOLUTION DE LA TGAP

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	A partir de 2025
Evolution de la TGAP (en €/tonne de déchet enfouie)	24	25	37	45	52	59	65



2 Augmentation de coûts de traitements des ordures ménagères



3 Baisse des recettes liées au tri des déchets

Les débouchés pour les produits de collecte sélective manquent, et les prix des matières recyclées diminuent. Le confinement n'a pas arrangé les choses.

Par conséquent, des filières sont sous tension (métaux, papiers-cartons par exemple). Cela a une incidence sur les prix de reprise des matériaux, versés aux collectivités. **Pour autant, il est toujours moins coûteux de trier ses déchets que de les mettre dans votre poubelle à ordures ménagères !**



4 Les leviers d'actions

- Dès 2021, La Domitienne s'est engagée pour trois ans, à effectuer une caractérisation de ses ordures ménagères : il s'agit de classer par catégories tout ce qui se retrouve dans les ordures ménagères, y compris et cela en grande majorité, ce qui ne devrait pas s'y trouver : déchets recyclables, produits alimentaires non consommés voire toujours emballés (environ 10%), biodéchets, etc. Ainsi, il sera possible de déterminer les leviers à engager afin de réduire la part des déchets enfouis.
 - En 2022, la Communauté de communes mettra en place l'extension des consignes de tri des plastiques (pots de yaourt, films plastiques, barquettes...), autrefois jetés avec les ordures ménagères. Ces déchets pourront être collectés dans le bac jaune.
 - Elle travaille sur la collecte des biodéchets (obligation réglementaire au 31/12/2023) qui pourrait réduire de près de 35% le poids des poubelles d'ordures ménagères. Elle envisage aussi de généraliser le tri à la source des biodéchets au travers d'une étude relative au futur schéma de collecte. Celle-ci aura un volet spécifique sur la tarification incitative.
- Enfin, il sera proposé des solutions de broyage des déchets verts à domicile.

LEXIQUE

- **OMR** Ordures Ménagères Résiduelles
- **DEA** Déchets d'élément d'ameublement – Filière
- **DEEE** Déchets d'équipements électriques et électroniques
- **DV** Déchets verts
- **DDM** Déchets Dangereux des Ménages
- **JRM** Journaux – revues- magazines
- **TTC** Toutes taxes comprises
- **ADEME** Agence de l'Environnement Et de la Maîtrise de l'Energie
- **UVOM** Unité de Valorisation des Ordures Ménagères
- **PAV** Point d'Apport Volontaire (les usagers sont invités à se déplacer à un lieu de collecte précis)
- **PAP** Porte-à-porte
- **EMR** Emballages ménagers Recyclables
- **ELA** Emballages Liquides Alimentaires
- **EPCI** Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **CCLD** Communauté de Communes La Domitienne
- **PR** Pôle Ressource de la CCLD
- **PEDD** Pôle Environnement et Développement Durable de la CCLD
- **UTOM** Unité de Traitement des Ordures Ménagères
- « **Haut de quai** » (à propos d'une déchèterie) : c'est la partie gardiennage et fonctionnement de la déchèterie.
- « **Bas de quai** » (à propos d'une déchèterie) : c'est la partie collecte et traitement des déchets déposés par les usagers.
- (filière) **REP** (Filière à) Responsabilité Elargie du Producteur. Filière où les producteurs paient pour la mise sur le marché de leurs produits qui deviendront ensuite des déchets. Cet argent sert à financer la collecte et le traitement des produits devenus déchets. Cas pour les D3E, DEA, Textiles, ...
- **SMDOB** Syndicat Mixte Déchets Ouest Biterrois (syndicat d'études spécialisé dans la gestion des déchets)
- **TEOM** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- **PLPD** Plan Local de Prévention des Déchets
- **PNPD** Plan National de Prévention des Déchets
- **LTECV** Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte

NOTES

NOTES



Adresse

Avenue de l'Europe
34370 MAUREILHAN



Contacts

04 67 90 40 90
04 97 90 40 95



Site Internet

www.ladomitienne.com